



HAL
open science

Guido Castelnuovo, Aristocrazia del Vaud fino alla conquista sabauda (inizio XI metà XIII secolo)

Martin Aurell

► **To cite this version:**

Martin Aurell. Guido Castelnuovo, Aristocrazia del Vaud fino alla conquista sabauda (inizio XI metà XIII secolo). *Annales : Economies, Sociétés, Civilisations*, 1991, 46 (5), pp.1273-1275. <halshs-01333973>

HAL Id: halshs-01333973

<https://shs.hal.science/halshs-01333973v1>

Submitted on 20 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Guido Castelnuovo, *L'aristocrazia del Vaud fino alla conquista sabauda (inizio XI metà XIII secolo)*

Martin Aurell

Citer ce document / Cite this document :

Aurell Martin. Guido Castelnuovo, *L'aristocrazia del Vaud fino alla conquista sabauda (inizio XI metà XIII secolo)*. In: Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 46^e année, N. 6, 1991. pp. 1273-1275;

http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1991_num_46_6_279011_t1_1273_0000_001

Document généré le 14/03/2016

propos et se justifie en conclusion : son « sondage effectué à si petite échelle n'autorise de conclusion définitive ni sur le plan local ni sur le plan global » (p. 240). Vaut-il alors la peine de discuter ? Nous le croyons, car ce livre si riche en idées le mérite, même si ses preuves sont faibles, particulières ou même absentes. Guy Bois pose des questions si importantes que la discussion soulevée par son livre ne peut porter sur telle ou telle preuve isolée ni même sur les conclusions régionales, fût-ce le Mâconnais ou le Clunisois, sur lesquels existent non seulement le livre classique de Duby, mais tout une série de travaux récents (notamment de Barbara Rosenwein), avec lesquels Bois n'a pas engagé la confrontation et qu'il ne cite même pas.

La discussion ne peut porter que sur le problème très général du caractère « anti-que » du Haut Moyen Age, jusqu'au x^e siècle, que l'auteur retrouve dans la dimension juridique de l'esclavage, dans la persistance d'une petite paysannerie libre, dans la fonction économique parasitaire de la seule ville du Mâconnais, et enfin dans ce qu'il appelle « l'encastrement » de l'économie dans le cadre politique carolingien, que la seigneurie du xi^e siècle va « décloisonner ».

A l'inverse, Bois ne parle guère de la disparition du système fiscal romain après le vii^e siècle (que Durliat et Magnou-Nortier — que Bois n'appelle pas en renfort — veulent faire perdurer jusqu'au ix^e siècle), ni de l'abandon progressif de la monnaie d'or romaine au cours du vii^e siècle, ni du déplacement du point de gravité du commerce international du sillon Rhône-Saône et de la Méditerranée occidentale vers les rives de la mer du Nord après le vi^e siècle. Avec beaucoup d'autres phénomènes économiques, ils nous font croire, avec Pirenne, que le vrai Moyen Age commence dans le courant du vii^e siècle, mais sans que Mahomet y soit pour quelque chose !

Adriaan VERHULST

Guido CASTELNUOVO, *L'aristocrazia del Vaud fino alla conquista sabauda (inizio XI — metà XIII secolo)*, Turin, Palazzo Carignano, 1990, Diputazione subalpina di storia patria, Biblioteca storica subalpina CCVII, 320 p.

En 1032, au lendemain de l'effondrement du royaume de Bourgogne, le pays de Vaud devient une inextricable mosaïque politique : la fragmentation des pouvoirs y est considérable ; les lointains comtes de Genève, de Neuchâtel et de Bourgogne se partagent un territoire que Rodolphe III, naguère couronné à Lausanne, gouvernait en indivis. Seul l'épiscopat de Lausanne apparaît comme une puissance solide dans la région ; dès le milieu du xii^e siècle, il perdra pourtant son hégémonie au profit des ducs de Zähringen, puis, dès 1207, de la maison de Savoie qui impose son administration unitaire. C'est dire qu'autour de 1030 le pays au nord du lac Léman, dont la géographie alpine favorise le cloisonnement, présente un milieu des plus propices à l'émergence d'un puissant groupe aristocratique.

L'étude de la noblesse vaudoise au cours de cette période trouble est l'objet de cette thèse. Les sources historiographiques faisant terriblement défaut, celle-ci est bâtie sur mille chartes toutes éditées ; cette documentation exclusivement diplomatique est d'autant plus décevante qu'entre 1032 et 1140 seulement cinquante documents, pour la plupart copiés dans le cartulaire de Romainmôtier, concernent l'aristocratie. La minceur de ce corpus ne facilite nullement l'ambitieux projet de G. Castelnuovo : construire une monographie sur la hiérarchie interne de l'aristocratie vaudoise, sur ses structures de parenté et sur ses rapports avec l'Église.

Après un long chapitre sur l'histoire politique du Vaud, depuis l'indépendance du royaume de Bourgogne à l'installation de la maison de Savoie, où l'aristocratie brille par son absence, l'auteur propose une géographie seigneuriale du pays. On

COMPTES RENDUS

suit la destinée particulière d'une vingtaine de lignages, parmi lesquels s'imposent les Grandson, originaires du nord du Vaud, territoire dont la fertilité et la situation stratégique permettent leur réussite ; Lambert, évêque de Lausanne entre 1088 et 1095, est issu de cette famille ; prenant l'appui des guerriers de leur entourage, les Grandson réalisent leur expansion vers l'Ouest où ils entrent en contact avec la maison de Savoie dont ils rendent possible le succès. D'autres familles adoptent, en raison de leurs modestes moyens, un profil plus bas, comme les Corbières, fondateurs du prieuré prémontré d'Humilimont, ou les Montagny, à cheval entre les terres romanes et germaniques. Ce chapitre est accompagné de quelques cartes, pas toujours très explicites ni complètes : on aurait aimé, par exemple, y voir figurer l'emplacement exact des seigneuries ou la nature des revenus des familles dont l'auteur fait figurer les châteaux. Plus préoccupant encore, ce livre ne comporte aucun tableau généalogique.

En dépit de cette carence, l'auteur décrit ensuite les stratégies des lignages en matière d'alliance et d'héritité, conscient que le statut social de l'aristocratie dépend de ses mariages, de sa démographie interne et de ses règles de succession. L'analyse des stratégies matrimoniales révèle une seule famille pratiquant une lointaine exogamie : il s'agit des Grandson, alliés aux Roucy du Laonnais ou aux Grandpré de Lorraine. Quant aux autres maisons, elles s'adonnent au mariage hypergamique tel qu'il avait été décrit par G. Duby dans un ouvrage pionnier : ils cèdent leurs filles aux guerriers de leur entourage. L'histoire des structures de parenté entre le resserrement lignager et la naissance de l'individualisme est retracée à l'aide de l'anthroponymie, de l'étude de la *laudatio parentum*, voire de la sigillographie. L'apport de quelques tableaux statistiques sur la fréquence des parents et groupes familiaux dans les dispositifs des actes ou dans leurs clauses *pro anima*, à l'instar des thèses de R. Fossier ou de M. Bourin, aurait permis d'éviter une

certaine sensation d'impressionnisme, mais il est vrai que les sources ne sont pas en pays de Vaud aussi riches qu'en Picardie ou en Languedoc. Des remarques très intéressantes concernent l'apparition tardive de la féodo-vassalité dans ce groupe aristocratique bien plus habitué à l'alleu qu'au fief : elle est le corollaire de l'individualisme et du retranchement du lignage de branches collatérales en situation de dépendance vis-à-vis de sa souche principale, elle est contemporaine aussi de l'avènement de la maison de Savoie et l'on pourrait se demander l'influence qu'exerce sur cette féodalité le droit savant des *Libri Feudorum* compilés dans les universités italiennes : comme dans le Dauphiné et la Provence de G. Giordanengo la féodo-vassalité ne serait-elle pas la création d'une élite cléricale au service du prince et des évêques ?

L'implantation des seigneuries ecclésiastiques dans le pays de Vaud est très étendue : les évêques de Lausanne et de Sion ainsi que les abbés de Romainmôtier, Payerne ou Saint-Maurice figurent parmi les plus grands possesseurs du sol de la région jusqu'à la fin du XI^e siècle. Ils sont relayés dans les donations de l'aristocratie par les prieurés clunisiens, les abbayes cisterciennes, les collégiales des prémontrés et les chartreuses, dont la grande vague de fondations entre 1100 et 1150 est symptomatique de la pulvérisation accrue du ban et de la montée de nouveaux lignages : l'implantation des cisterciens à Hauterive est liée à la réussite des seigneurs de Glâne tandis que les chartreux doivent leur maison d'Oujon aux Monts. Dans un tel contexte, avouerie et patronage établissent des liens durables entre les patrimoines aristocratiques et ecclésiastiques ; les nombreuses *vuerpitiones*, confirmations de biens en faveur d'un établissement religieux permettant aux nobles de réclamer des droits sur les terres cédées par leurs ancêtres, témoignent du don et du contre-don unissant les lignages aux monastères. Il en va de même dans l'Église séculière : charges épiscopales et canoniales sont

réservées aux plus grandes familles vaudaises ; l'ouverture d'évêchés et chapitres ne date guère que du XIII^e siècle. Le mouvement de paix et le changement du personnel ecclésiastique contemporains de la réforme grégorienne sont en apparence absents du pays de Vaud, pourtant si proche de Cluny et de Rome.

Le dernier chapitre propose une chronologie pour la stratification de ce groupe aristocratique qui jusqu'au début du XIII^e siècle présente une césure entre les *domini*, détenteurs d'un pouvoir autonome, et les *milites*, leurs collaborateurs. L'intégration de ces clients dans un ensemble nobiliaire homogène se fait à l'époque de la domination de la maison de Savoie. Au demeurant, la noblesse vaudoise ne présente pas sur ce point une grande originalité. Sa spécificité se trouve dans l'éloignement de l'empereur et l'absence de toute autorité publique avant la fin du XII^e siècle, dans la pulvérisation du pouvoir et la multitude de seigneuries qu'elle comporte, dans l'importance de l'alleu et le caractère tardif de la féodo-vassalité, dans le patronage envahissant de l'aristocratie sur l'Église... A quelques exceptions près, l'on croirait avoir sous les yeux le modèle du « féodalisme » méditerranéen. Le voyage dans le pays des aristocraties vaudoises n'est, contre toute attente, guère dépayçant.

Martin AURELL

L'Église et le château, X^e-XVIII^e siècle, sous la dir. d'A. CHASTEL, Actes des secondes rencontres internationales de l'Association culturelle de Commarque, 23-25 septembre 1986. Les Cahiers de Commarque, éd. du Sud-Ouest, Bordeaux, 1988, 224 p., illustrations.

Témoins tangibles partout présents des pouvoirs qui se sont exercés pendant près d'un millénaire sur les biens et les per-

sonnes, églises et châteaux animent encore puissamment nos paysages. Aussi, tout regard sur le passé, inévitablement s'arrête sur eux, s'attache peu ou prou à décrire leur architecture, à comprendre leur emplacement, leurs mutations et leurs fonctions, à décrypter ainsi les projets qui les ont fait naître et les réalités dont ils étaient les outils et les symboles.

Les treize communications ici rassemblées, centrées sur les rapports tissés dans l'espace et donc dans l'organisation sociale entre l'église et le château, viennent alors s'ajouter à une bibliographie fort longue¹ : certaines apportent des éclairages nouveaux, disons que les autres actualisent des données passablement apprivoisées. Toutes montrent, à partir d'exemples nourris d'enquêtes d'archives et/ou monumentales, dispersés du X^e au XVIII^e siècle dans les domaines français, italien, allemand et anglais, tant la constance que l'instabilité récurrente des relations entre gens d'église et gens de château.

Les monuments sont souvent étroitement associés dans le paysage : des églises fortifiées aux chapelles castrales, des châteaux épiscopaux aux bourgs castraux et prioraux. L'apparence est sinon celle de l'harmonie du moins celle de la connivence, de la convivialité : elle masque un continu rapport de force dont la documentation écrite et les édifices eux-mêmes, pour peu qu'on leur prête l'attention nécessaire, se font l'écho. Derrière les rares moments de paix où, plus justement, de collusion dans la quête du pouvoir, au travers des multiples conflits, dans les nombreuses tentatives, parfois ponctuellement réussies, de superposition, de fusion des aires de compétence, s'exerce une volonté fondamentale de l'homme d'épée : assujettir l'homme de prière, non seulement limiter l'accès de ce dernier aux pouvoirs temporels mais aussi capturer un peu des forces magiques qu'il gère pour fonder dans le divin le droit au gouvernement des hommes.

Au X^e siècle, l'empereur germanique fortifie les églises d'Italie du Nord. Le mobile